

Intitulé de la formation : Action éducative Petite Enfance

Module 15 : « Le dessin d'enfant : un outil pour la prise en charge »

Public et niveau : Tout personnel social, éducatif travaillant dans le secteur de l'enfance. (Niveau V à II)

Durée : 2 jours

Dates : 12 décembre – 14 décembre et 15 décembre 2017

Lieu : en intra ou dans les locaux de l'IFAR

Objectifs :

- Connaître la place de l'activité d'expression graphique (dessin, peinture) dans la relation d'aide et de soins
- Acquérir une approche du développement psycho-affectif et intellectuel de l'enfant et de ses conflits à travers l'expression graphique
- Connaître les étapes de la représentation de l'être humain, miroir du devenir-soi
- Savoir identifier l'expression de l'angoisse, la dépression, le vécu traumatique, les violences sexuelles à travers les productions graphiques
- Savoir analyser et interpréter le dessin de la famille, le dessin de l'arbre

Contenus :

- Évolution génétique du graphisme
- Le dessin comme mode d'expression et de communication
- Violences, pathologies : manifestations dans le jeu
- Les thèmes de l'enfance
- Le dessin et la représentation de soi
- Dessin et pathologie
- Présentation de l'outil « Le dessin de la famille », « Le dessin de l'arbre »

Techniques et supports pédagogiques :

Nos méthodes sont actives et participatives. Nous souhaitons que les stagiaires puissent coopérer à une réflexion collective, contribuant ainsi à une culture professionnelle commune et au travail en équipe.

Les techniques et supports pédagogiques utilisées sont des apports théoriques, des études de séries de dessins d'enfants et de cas cliniques, des échanges, des questionnaires. Un livret pédagogique de formation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.



N° DA : 30590626559

Intervenants : Formatrice Consultante de l'IFAR, Psychologue clinicienne

Coût de la formation

- Formation en Intra : 1000 €/jour
- Formation en Inter : 150 € / jour/pers

Information :

L'IFAR se réserve la possibilité d'annuler en cas de nombre insuffisant de stagiaires inscrits.

Minimum requis 8 et maximum 15

Une attestation sera remise à l'issue de la formation.

IFAR Association Loi 1901 à but non lucratif - Parc des Prés, 2 Rue Denis Papin, Bâtiment 2
59650 Villeneuve d'Ascq
Tél. : 03 20 09 99 08 - Fax : 03 20 09 99 19
E-mail : ifar@ifar59.fr

www.ifar-formations.org <https://www.facebook.com/association.ifar>

Mise à jour le 30/11/2017